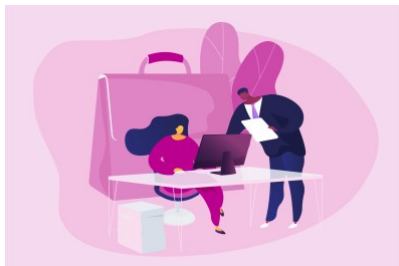


## Programme de Formation

### FP07 - Maladies professionnelles et accidents de service



#### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début*  
*fin*

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Directeur d'établissement, chef de service, DRH et RRH, directeur et responsable juridique, directeur et responsable des relations sociales, assistant RH, assistant juridique

##### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser les notions d'accident de service et de maladie professionnelle
- Décrypter les bases de la réglementation et être capable de l'appliquer en temps réel
- Appréhender le contentieux en la matière et se familiariser avec les arguments régulièrement développés

##### **Description**

###### **Introduction et contexte sociojuridique**

###### **Définir l'imputabilité au service de l'accident : les nouveaux champs d'application des notions**

- Les notions d'accident de service et de travail
- Le nouveau régime de la reconnaissance de l'accident de service présomption de l'imputabilité ou preuve de l'imputabilité
- Cerner l'actualité jurisprudentielle de ces risques
- L'imputabilité au service de la maladie : décryptage des notions
- La maladie professionnelle : définition
- Les maladies dans les tableaux et les maladies hors tableaux
- Le rôle des différents représentants médicaux : la commission de réforme, les médecins agréés, le CHSCT, le comité d'hygiène et de sécurité

###### **Gérer la demande de reconnaissance de l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie**



- L'établissement d'une relation de causalité entre l'exécution du service et l'affectation dont l'agent est atteint : exemples concrets
- Les causes d'exonération de la responsabilité de l'administration
  - La faute personnelle de l'agent
  - La faute inexcusable
  - L'imprudence particulièrement grave de l'agent
- La procédure administrative et les délais
  - L'information à l'employeur : sous quelle forme ? Sous quel délai ?
  - La déclaration
  - Le certificat de prise en charge
  - L'instruction de la demande
- La décision de reconnaissance ou de refus de reconnaissance
- La gestion de l'agent en attendant que son dossier soit statué : décryptage des dernières solutions jurisprudentielles

### **Accident de service ou maladie professionnelle : l'articuler avec les congés pour raisons médicales**

- Les différentes catégories de congés
  - Le congé pour invalidité
  - Le congé maladie ordinaire
  - Le congé pour longue maladie
- Les effets sur le traitement et la carrière
- Les effets sur la prise en charge des soins
  - Les conditions de remboursement des frais et les prestations à la charge de l'employeur
  - Les limites à la prise en charge des frais et soins
  - Les différents régimes de rémunération de l'agent malade
  - La question des maladies chroniques et évolutives

### **Gérer la fin de l'imputabilité au service**

- La consolidation et la guérison et leur impact sur la durée du congé
  - Le contrôle de l'aptitude
- La reprise des fonctions : le reclassement et l'affectation
  - La reprise des fonctions à temps partiel thérapeutique
  - Les étapes clés de la procédure de reclassement médical
  - La notion de reclassement médical selon le juge administratif
  - L'aménagement du poste et/ou du temps de travail : les cas possibles
  - Les conditions de réintégration des agents publics inaptes physiquement ?
  - Les difficultés liées à un reclassement médical impossible et les limites de l'obligation de reclassement
  - Le refus d'un poste de reclassement et les conséquences
- Le licenciement pour inaptitude physique
- La rechute
- La mise à la retraite anticipée

### **Réparer le préjudice**

- L'allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)
  - Les conditions d'octroi

- La procédure et les modalités de calcul
  - La rente viagère d'invalidité
  - L'assouplissement de la règle du forfait de pension
- Quiz de validation des acquis*



### **Prérequis**

Aucun



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud